

FICHE de SYNTHÈSE
DOCUMENT de TRAVAIL

Catégorie : Affaires Financières & Comptables

Intitulé : Versement du Prix littéraire Frontières-Léonora Miano 2025

Bases légales/textes de référence : code de l'éducation, notamment les articles L712-1 et L712-3 ; décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 20 ; note du président de l'université de Lorraine du 5 octobre 2021 relative au fonctionnement du jury du prix littéraire Frontières-Léonora Miano ; Délibération du Conseil d'Administration du 1^{er} février 2022 relative au règlement du prix littéraire Frontières-Léonora Miano ; Délibération du Conseil d'Administration du 4 juin 2024 relative au versement du Prix littéraire Frontières-Léonara Miano 2024,

Porteurs internes : Centre de recherche sur les médiations (CREM, UR 3476), Centre de Recherche

en Géographie (LOTERR, UR 7304), Direction de la documentation avec l'appui de la Direction de la communication et de la Direction du numérique **Collaboration externe :** Université de la Grande Région

Exposé :

L'université de Lorraine (CREM et LOTERR) en collaboration avec l'Université de la Grande Région, lance en 2021 la première édition du prix littéraire Frontières, dédié à l'écrivaine Léonora Miano. Ce prix vise à récompenser le meilleur roman de l'année abordant la thématique des frontières. En hommage à l'écrivaine camerounaise d'expression francophone Léonora Miano, le prix littéraire Frontières-Léonora Miano est décernée aux auteurs et autrices qui, par leur production littéraire, participent dans le monde à une réflexion sur les limites séparant les entités territoriales qu'elles soient réelles, symboliques ou imaginaires.

À l'issue de la délibération du jury, il est attribué à chaque lauréat un montant de 5 000 € au titre du prix littéraire « Frontières – Leonara Milano ».

En vue de la mise en œuvre de ce prix littéraire, il s'agit pour le conseil de délibérer sur le versement du prix pour l'édition 2025.

OBJET du VOTE :

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine d'autoriser le versement du prix « Frontières – Leonara Milano » à hauteur de 5 000 €uros pour l'édition 2025.